

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél.: 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP: 091080218

VOLET ADHÉRENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/03/20	CS		G	Docteur MESSAOUDI 20, Rue Al Massira Al Khadra Bd. Al Massira 39 31 01 - Fax : 0522 39 31 01 Tel : 0522 39 31 01 - INP : 0522 39 31 01 Docteur MASSAOUDI CARDIOLOGISTE 20, Rue Oumaima Al Khadra Casa Bd. Al Massira 39 31 01 - Fax : 0522 39 31 01 Tel : 0522 39 31 01 - INP : 0522 39 31 01 Docteur HASSAN JAMAL CARDIOLOGISTE 20, Rue Oumaima Al Khadra Casa Bd. Al Massira 39 31 01 - Fax : 0522 39 31 01 Tel : 0522 39 31 01 - INP : 0522 39 31 01 Docteur HASSAN JAMAL CARDIOLOGISTE 20, Rue Oumaima Al Khadra Casa Bd. Al Massira 39 31 01 - Fax : 0522 39 31 01 Tel : 0522 39 31 01 - INP : 0522 39 31 01 Docteur HASSAN JAMAL CARDIOLOGISTE
01/04/20	CS		G	
01/05/20	CS		G	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	21/03/20	B40	78,60
	01/04/20	B40	78,60
	04/05/20	B40	78,60

AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

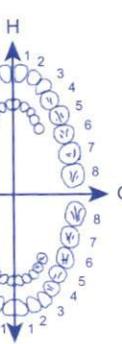
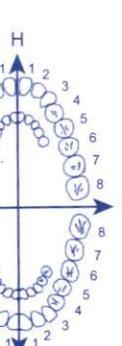
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Dr. Hassan JAMMI

CARDIOLOGUE

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra Casa
Tél.: 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP : 091080218

Casablanca, le

02/03/2020

T^e ABOUOBI DA khadra

LABORATOIRE HAY HASSANI
Dr. Samira Fassi BRAHIM
Jinn. Bd. Al Massira Al Khadra Casa
Tél: 0522 39 69 97 - 0522 93 32 22
INP : 091080218



TP



INR

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra Casa
Tél.: 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP : 091080218

Résidence Star Youness, Rue Oumaima Sayah (ex. Mme Rolland)
2ème étage, appt. 6, N° 20, Quartier Racine - Casablanca 20000
Tél.: 05 22 39 31 01 - Fax: 05 22 36 79 35 - G.S.M.: 06 61 14 94 22

4
hu

Dr. Hassan JAMMI

CARDIOLOGUE

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE

20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél.: 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP : 091080218

Casablanca, le 01/04/2020

7^e A BOUO BIDA khadra



TP

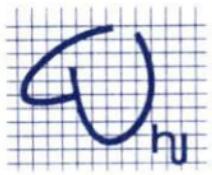


INR

LABORATOIRE HASSAN JAMMI
Dr. Hassan JAMMI
Imm. B28 N°1 Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél: 0522 39 69 87 - 0522 93 32 22

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél.: 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP : 091080218

Résidence Star Youness, Rue Oumaima Sayah (ex. Mme Rolland)
2ème étage, appt. 6, N° 20, Quartier Racine - Casablanca 20000
Tél.: 05 22 39 31 01 - Fax: 05 22 36 79 35 - G.S.M.: 06 61 14 94 22



Dr. Hassan JAMMI

CARDIOLOGUE

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél.: 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP : 091080218

Casablanca, le 01/05/2000

7^e ABOUOBI DA Khadra



TP



INR

LABORATOIRE HAY HASSANI
Dr. Samia BEN BRAHIM
Imm. B28 N°1 Et. 1000
Tél.: 0522 89 69 87 - 0522 93 32 21
Fax: 0522 89 69 80

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél.: 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP : 091080218

Résidence Star Youness, Rue Oumaima Sayah (ex. Mme Rolland)
2ème étage, appt. 6, N° 20, Quartier Racine - Casablanca 20000
Tél.: 05 22 39 31 01 - Fax: 05 22 36 79 35 - G.S.M.: 06 61 14 94 22

LABORATOIRE HAY HASSANI

D'analyses Médicales et Biologiques

Immeuble B28, RDC N° 1, Bd. Ibn Sina - Hay Hassani - Casablanca

Note d'honoraire

Honoraire N°: 2020-002094

Date 02/03/2020

Patient Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Date Prélèvement : 02/03/2020

Analyses	Valeur en B	Montant
Surveillance biologique des traitements sous AVK	40	53,60
Total B	40	53,60
APB	1,5	25,00
Majoration de garde		
Total		78,60

Note d'honoraire: Soixante-dix-huit dirhams 60 centimes***

LABORATOIRE HAY HASSANI
Bd. Ibn Sina - 28^e étage - Casablanca
Immeuble B28 N°1
Tél: 0522 89 69 37 - 0522 93 32 24
Fax: 0522 89 69 38

LABORATOIRE HAY HASSANI

D'analyses Médicales et Biologiques

Immeuble B28, RDC N° 1, Bd. Ibn Sina - Hay Hassani - Casablanca

Note d'honoraire

Honoraire N°: 2020-002095

Date 01/04/2020

Patient Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Date Prélèvement : 01/04/2020

Analyses	Valeur en B	Montant
Surveillance biologique des traitements sous AVK	40	53,60
Total B	40	53,60
APB	1,5	25,00
Majoration de garde		
Total		78,60

Note d'honoraire: Soixante-dix-huit dirhams 60 centimes***



LABORATOIRE HAY HASSANI

D'analyses Médicales et Biologiques

Immeuble B28, RDC N° 1, Bd. Ibn Sina - Hay Hassani - Casablanca

Note d'honoraire

Honoraire N°: 2020-002096

Date 04/05/2020

Patient Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Date Prélèvement : 04/05/2020

Analyses	Valeur en B	Montant
Surveillance biologique des traitements sous AVK	40	53,60
Total B	40	53,60
APB	1,5	25,00
Majoration de garde		
Total		78,60

Note d'honoraire: Soixante-dix-huit dirhams 60 centimes***





Dr. Samira BENBRAHIM

Pharmacien Biologiste

Diplôme Université Paris Descartes
 DU Assurance de la qualité en biologie médicale
 DU Auditeur qualité en biologie médicale

Casablanca, le : 04/05/2020

Dossier N° : 040520-018



Nom : Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Code Patient : 18-02359 Prélèvement du: 04/05/2020 10:02:

Compte rendu d'analyses

Page : 1 / 1

ANALYSES D'HEMOSTASE-COAGULATION

Valeurs Usuelles

SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DES TRAITEMENTS PAR LES AVK

Taux de prothrombine	:	22 %
INR	:	2,56

<u>Indications</u>	<u>TP</u>	<u>INR</u>
-Prévention et traitement des thromboses Veineuses et des embolies pulmonaires. -Prévention des embolies systémique.	25 à 35%	2 à 3,5
- Valve cardiaque mécanique. - Embolies systémiques récidivants.	15 à 25%	3,5 à 5,0

Le Biogiste

Dr. Samira BENBRAHIM
 LABORATOIRE HAY HASSANI
 Imm. B28 N°1 El. Ibn Sina - Hay Hassani
 Tél: 0522 89 69 87 - 0522 93 32 21
 Fax: 0522 89 69 88



Dr. Samira BENBRAHIM
Pharmacien Biogiste
Diplôme Université Paris Descartes
DU Assurance de la qualité en biologie médicale
DU Audit qualité en biologie médicale

مختبر
التحاليل الطبية
الحي الحسني

Casablanca, le : 01/04/2020
Dossier N° : 010420-014



Nom : Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Code Patient : 18-02359 Prélèvement du: 01/04/2020 09:38:

Compte rendu d'analyses

Page : 1 / 1

ANALYSES D'HEMOSTASE-COAGULATION

Valeurs Usuelles

SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DES TRAITEMENTS PAR LES AVK

Taux de prothrombine	:	14,6 %
INR	:	3,60

<u>Indications</u>	<u>TP</u>	<u>INR</u>
-Prévention et traitement des thromboses Veineuses et des embolies pulmonaires. -Prévention des embolies systémique.	25 à 35%	2 à 3,5
- Valve cardiaque mécanique. - Embolies systémiques récidivants.	15 à 25%	3,5 à 5,0

Le Biogiste
Dr. Samira BENBRAHIM
Laboratoire Hay Hassani
Imm. B28 RDC 1 - 0522 89 69 87 - 0522 93 32 21
Tél: 0522 89 69 87 - 0522 93 32 21
Fax: 0522 89 69 88



Dr. Samira BENBRAHIM
Pharmacien Biologiste
Diplôme Université Paris Descartes
DU Assurance de la qualité en biologie médicale
DU Audit qualité en biologie médicale

مختبر
التحاليل الطبية
الحي الحسني

Casablanca, le : 02/03/2020

Dossier N° : 020320-040



Nom : Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Code Patient : 18-02359 Prélèvement du: 02/03/2020 09:31:

Demandé par Dr : JAMMI Hassan

Compte rendu d'analyses

Page : 1 / 1

ANALYSES D'HEMOSTASE-COAGULATION

Valeurs Usuelles

SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DES TRAITEMENTS PAR LES AVK

Taux de prothrombine : 19,5 %
INR : 2,81

Indications

TP INR

-Prévention et traitement des thromboses Veineuses et des embolies pulmonaires.
-Prévention des embolies systémique

15 à 25% 3,5 à 5,0

- Valve cardiaque mécanique
- Embolies systémiques récidivants.

Le Biogiste

Dr. Samira BENBRAHIM
Laboratoire D'Analyses
Imm. B28 N°1, Hay Hassani - Casablanca
Tél: 0522 89 69 87 - 0522 93 32 21
Fax: 0522 89 69 88